



Autorisation municipale par dispense d'enquête

Mesdames, Messieurs,

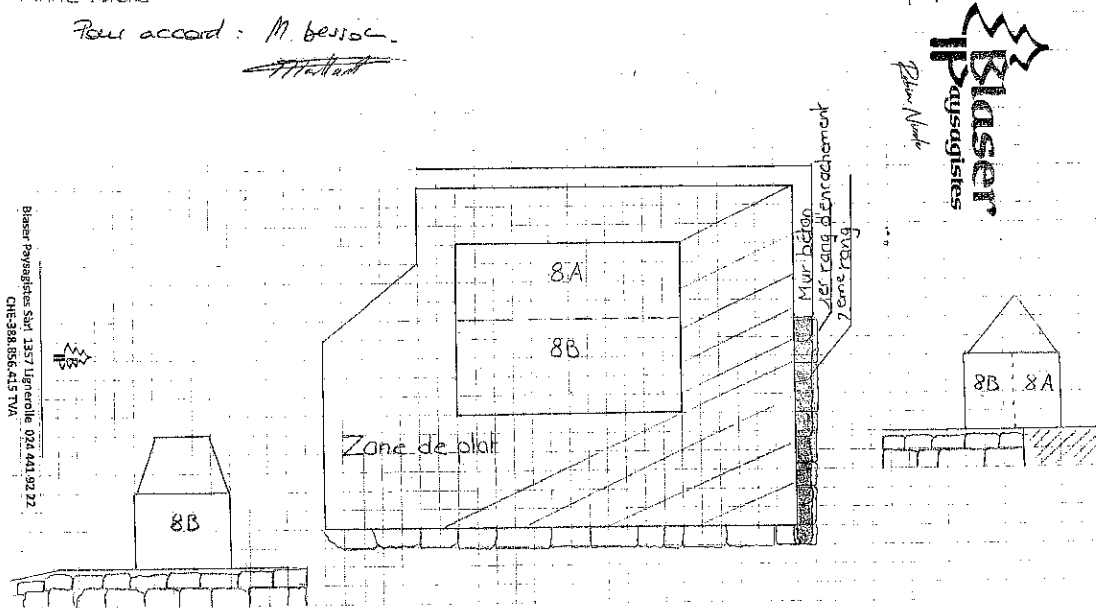
Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 4 novembre dernier, a autorisé Mesdames Valérie Bourquard et Anne Folens à faire construire un mur de soutènement le long du jardin de leur propriété (orienté Nord-Est), parcelle n°903-2, située à la route de Pomaples 8b à Arnex selon le plan ci-dessous :

Anne Folens

Pour accord : M. Besse

~~Andematt~~

Route de Pomaples 8B Arnex



Pour accord : en cas de changement d'affectation du terrain de Mme M. Andematt, les parties se réuniront pour convenir d'un accord.

M. Andematt
2 août 2019

Rita Nihal